



Adresse de la Commission Exécutive de la CGT Finances Publiques 83

Durant les 5 dernières années, les agents de la DGFIP ont été confrontés à la politique brutale de MACRON et de son gouvernement.

Leur bilan : gel des salaires des fonctionnaires, remise en cause de nos droits et garanties avec la suppression de presque toutes les CAP et mise en place du Nouveau Réseau de Proximité qui a fait disparaître nos trésoreries.

N'oublions pas la poursuite des restructurations et des suppressions massives d'emplois. Dans le Var, c'est l'intégralité des sites du Golfe de SAINT-TROPEZ qui ont fermé, les agents étant obligés de rejoindre FRÉJUS ou HYÈRES.

Pour les citoyens, c'est l'obligation de tout faire par Internet, la diminution très importante des horaires d'ouverture au public, l'éloignement des services pour tous ceux qui habitent dans les zones où nos services ont été fermés.

Et maintenant ? Le programme est connu et consultable sur le site avecvous.fr.

La mesure phare est une nouvelle régression sociale : la retraite à 65 ans et la suppression des régimes spéciaux dont celui des agents de la Fonction Publique.

Pour les fonctionnaires, comme par miracle, à un mois du premier tour des élections présidentielles, on nous a annoncé une possible augmentation en juillet, tout en se gardant bien de dire de combien. L'inflation est chiffrée par l'INSEE à 4,8% sur un an en avril 2022.

Pour nos services, c'est la poursuite des restructurations : SDIF, PCE, PCRCP et demain SIE et SIP.

Alors que la CGT a proposé un chèque « éthique » pour les agents, le DDFiP du Var a préféré retenir des journées de cohésion ! Merci PATRON !

En 2020, la puissante grève contre la réforme des retraites a imposé à MACRON son arrêt.

Le résultat du premier tour démontre qu'une immense colère couve dans le pays.

MACRON ne doit pas obtenir de majorité lors des élections législatives. Le président ne fait pas les lois !

Les luttes que nous menons depuis des années doivent se prolonger dans les urnes à partir de nos revendications :

- ☒ La retraite à 60 ans,
- ☒ La hausse des salaires (10% pour le point d'indice immédiatement) et des pensions,
- ☒ L'arrêt des suppressions d'emplois et des restructurations,
- ☒ L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique.

On peut gagner à condition de ne pas nous résigner

Carnoules, le 3 mai 2022

